Image not found or type unknown

Differents frais de notaire

Par **jennie62**, le **12/12/2012** à **18:50**

Bonjour,

j'aimerai avoir confirmation ou non de montants de frais de notaire.
Certains me paraissent plus important que prevu, merci de confirmer ou non les montants.
Pour expliquer la situation:
Mes parents avaient fait une donation entre epoux de leur vivant et une convention de succession faite avec la banque.
Etant agés, ils ont étés placés en maison de retraite, maison mise en vente.
un compromis de vente a été signé début juillet 2012 (De leurs vivants)
Mon pere est decedé mi juillet
moi (fils) et ma soeur somme du coup devenus héritiers
Un certificat de notorieté a ete fait pour solder les comptes de mon pére. (restait 1000 euros sur un livret !!!)
la vente et la succession chez le notaire a été faite en septembre.
la maison a été vendu xxxxx euros
le notaire reclame en passif:

125 euros pour la donation entre epoux (je croyais que c'était gratuit)

300 euros pour l'acte de notoriété (il parait que le montant est reglementé, environ 75 euros ???)

Attestation de propriéte 1350 euros (pouvez vous me dire comment cela est calculé, par rapport au prix de vente de la maison, formule?)

Provision sur declaration de succession 1400 euros (idem comment cela est calculé, par rapport au prix de vente de la maison, formule?)

Personne n'a rien validé en retour pour l'instant

Pour le reste (revenant part enfant et parent restant, je n'ai pas de pb) 5/8 en pleine propriété et 3/8 en usufruit pour ma mere
3/16 en nue propriété pour moi et ma soeur

merci pour votre retour

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés